



ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE ET LA RESTAURATION DE LA VIEILLE ÉGLISE DE BONNIEUX

Siège Social : Mairie, 84480, Bonnieux

Rue Jean-Baptiste Aurard

Association loi 1901 SIRET n° 512 000 043 00012

Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire qui s'est tenue le 21 avril 2016 à 18h

à l'Espace Pierre Cardin Quartier de la Gare à Bonnieux

Adhérents à jour de cotisation : 81

Pouvoirs : 34

Quorum : 42

Présents : 37

Total : 71

Le quorum est atteint, Jérôme Casalis en qualité de président de l'association préside l'assemblée et déclare la séance ouverte.

Plus de 80 personnes sont présentes à l'Assemblée Générale dans la splendide salle de spectacles gracieusement mise à disposition par Pierre Cardin qui est chaleureusement remercié.

Rapport moral du Président

Le président après avoir remercié les personnalités présentes, rappelle la place importante que la vieille église tient dans notre village, en tant qu'élément essentiel de son patrimoine (monument historique classé). Il retrace la chronologie des différents travaux engagés :

- 2007 remise en état de deux cloches, grâce à un don substantiel
- 2007 / 2008 restauration intérieure du bas-côté sud de l'église, de deux retables et d'un tableau, sous la maîtrise d'œuvre de l'architecte des Monuments Historiques
- 2010 accord de principe pour une étude préalable et sélection de Mr Garin comme architecte pour la mettre en œuvre
- Janvier 2011 rendu de l'étude après agrément de la DRAC
- 2013 Mr GARIN est de nouveau choisi pour le suivi des travaux de restauration selon les directives de l'étude préalable
- Octobre 2015 rendu de l'avant-projet des travaux
- Janvier 2016 rendu du projet définitif
- Début des travaux espérés fin 2016

Actuellement est programmée la pose de capteurs hygrométriques ainsi qu'une campagne stratigraphique.

Tout en déplorant la longueur des démarches administratives, le Président rappelle qu'au vu du montant des travaux, il faut mobiliser toutes les énergies et se donner les moyens de sauvegarder le monument.

Vote pour le rapport moral adopté à l'unanimité

Rapport financier présenté par le Trésorier

Adhésions

	2012	2013	2014	2015	04/2016 (pour info)
nombre	75	75	56	81	101 (30)
montant en€	3369	4000	2690	3785	5040

A partir de 2015, on remarque une nette reprise des adhésions avec un montant sans précédent en 2016 répondant à l'objectif fixé. Deux points sont particulièrement encourageants, ce sont les adhésions nouvelles (30) et le nombre de membres bienfaiteurs (cotisations > à 50 €) 57% en 2016 contre 42% en 2015. Plusieurs actions ont permis d'accroître le nombre des adhésions : relance des cotisations non réglées, appel des cotisations 2016 en début d'année, rappel lors de l'information de l'AG, mailing et dépôt dans les boîtes à lettres du village, etc.

Situation financière

2014		2015	2016 (pour information)
3732	recettes	6128	5040 adhésions
- 942	dépenses	- 630	+ 2500 dons
-----		-----	+ 18780 Fondation du Patrimoine
2790		5498	= 26320 total recettes 2016
43230	banque	48646	+ 26320 = 74 966 € (total trésorerie)

Vote pour le rapport financier adopté à l'unanimité

Présentation de Sylvestre Garin, architecte du patrimoine sur le programme de travaux

Sylvestre Garin, architecte du patrimoine en charge du suivi des travaux a détaillé le programme arrêté suite à l'étude préalable :

- réfection des joints entre les lauzes de la toiture
- couverture en tuiles canal de la sacristie, du chœur, de la nef et des chapelles
- restauration des maçonneries du clocher et réalisation de son étanchéité
- gestion des eaux pluviales
- réalisation des portes extérieures et de la menuiserie des baies
- pose de vitrages ou de vitraux selon les emplacements

Ce programme d'un montant global de 420 000 € TTC sera réalisé sur les années 2016 & 2017. Le dossier a été transmis pour validation à la **Direction Régionale des Affaires Culturelles (D.R.A.C.)** qui doit donner son accord définitif. Ensuite, à la fin du 2^{ème} trimestre seront lancés les appels d'offres pour un démarrage des travaux fin 2016.

Plans de Financement prévisionnels présentés à l'assemblée (en milliers d'euros K€)

	Tranche en cours			Tranche prévisionnelle 2016			Tranche prévisionnelle 2017				
	Coût	Financement		Travaux	Coût	Financement		Travaux	Coût	Financement	
Frais d'étude,	50	20	D.R.A.C		100	40	D.R.A.C		320	80	D.R.A.C
sondage,		25	Association			50	Association			30	Commune
mesures		5	Commune			10	Commune			20	Rég.PACA ?
	<u>50</u>	<u>50</u>			<u>100</u>	<u>100</u>			<u>320</u>	<u>190</u>	A financer ?
									320	320	

Concernant la tranche en cours, l'association s'était engagée à hauteur de 25 K€, le financement est assuré. Au sujet de la tranche prévisionnelle 2016 qui interviendra après les appels d'offres, l'association pourra contribuer à hauteur de 50 K€ en intégrant toute sa trésorerie et les fonds déjà versés à la Fondation du Patrimoine, l'équilibre est ainsi trouvé.

A l'issue de ces deux tranches, l'association ayant apporté toutes ses disponibilités (25 + 50 = 75 k€) se pose le financement de 2017. Dans l'état actuel des choses avec une éventuelle subvention de 20 K€ de la Région PACA non validée, **il manque 190 K€...**

Pistes de financement

En raison du montant restant à financer, le trésorier préconise différentes actions pour 2016 :

- Favoriser le versement de dons par souscription à la fondation du patrimoine en raison des avantages fiscaux (ISF & IRPP) dont bénéficie cet organisme
- Proposer à la prochaine assemblée générale une augmentation du faible tarif des cotisations inchangé depuis de nombreuses années
- Développer le parrainage afin que chaque membre encourage ses amis, relations, famille à adhérer à l'association
- Sensibiliser les habitants de Bonnieux de l'intérêt de s'impliquer pour restaurer le joyau de leur patrimoine : la Vieille Église
- Rechercher le mécénat d'entreprise et solliciter spécialement la Fondation d'Entreprise du Crédit Agricole
- Adapter l'ouverture de l'église pour accroître les visites et recueillir des dons spontanés
- Organiser des concerts avec partage de la recette
- Utiliser le financement participatif ou crowdfunding

Le mot du Maire de Bonnieux Pascal Ragot

Monsieur le Maire s'est félicité de la présence d'un nombreux public, du dynamisme de l'association tout en déplorant la baisse des dotations de l'État affectant le budget de la commune. L'annonce faite par Mr le Maire concernant une subvention supplémentaire de 40 000 € octroyée par la DRAC –dont nous pouvons que nous réjouir – mérite d'être vérifiée car nous ne disposons pas des mêmes sources.

Le Conseil d'administration remercie Mr le Maire de son soutien à l'association.

§§§§§§§§§§

L'ordre du jour étant épuisé, aucune question n'étant posée, le Président remercie l'assemblée, lève la séance à 20h et clôture par le verre de l'amitié.